

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne



Laon, le 19 juin 2023

Dossier suivi par :

Thomas FONCK
Professeur de Sport
Sdjes02.sport@ac-amiens.fr
03 64 16 81 71
06 10 84 43 38

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aisne Cité administrative 02000 LAON Mme Catherine ALBARIC-DELPECH Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne

M. Philippe CALMUS
Président du comité départemental olympique
et sportif de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'Aisne

Mesdames, Messieurs les Maires,

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant / jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024.

En 2022, 1,2 millions (+20%) de jeunes ont bénéficié du Pass'Sport pour accéder à une pratique en club.

L'objectif fixé par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques est d'atteindre 1,8 millions de bénéficiaires entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2023.

Vous trouverez en annexe un document récapitulatif du dispositif Pass'Sport ainsi que les supports de communication à destination des bénéficiaires et des structures.

Nous vous invitons à relayer ces informations auprès des familles et des associations de votre commune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Thomas FONCK à la direction des services de l'éducation nationale de l'Aisne du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (courriel : sdies02.sport@ac-amiens.fr , téléphone : 03.64.16.81.71).

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, notre considération la plus distinguée.

La Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aisne

9

Catherine ALBARIC-DELPECH

Le Président du comité départemental olympique et sportif de l'Aisne

Philippe CALMUS